

18 mars 2008

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PUBLICIS GROUPE

(Eurolist)

Par courriers du 17 mars 2008, complété par un courrier du 18 mars, la société Harris Associates L.P. (1) (Two North LaSalle Street, Suite 500, Chicago, Illinois 60602, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 mars 2008, le seuil de 5% des droits de vote de la société PUBLICIS GROUPE et détenir pour le compte desdits fonds, 13 007 856 actions PUBLICIS GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 6,69% du capital et 5,21% des droits de vote de cette société (2).

Ce franchissement de seuil résulte d'un transfert de titres PUBLICIS GROUPE par suite de l'obtention auprès d'un nouveau client, d'un mandat de gestion sur les titres détenus par ce dernier.

(1) Contrôlée par Natixis Global Asset Management L.P.

(2) Sur la base d'un capital composé de 194 402 354 actions représentant 249 844 793 de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.